



Facture d'eau trop élevée

Par **bakali ghislaine**, le **27/09/2016** à **23:39**

Bonjour.

Après une année que j'ai déménagé de mon ancien appartement, voilà que je reçois un courrier d'un huissier de justice qui me demande de payer une facture d'eau de 2026.28€. J'ai envoyé une lettre recommandée avec AR à Veolia, dans laquelle je conteste et je demande des explications de quoi il s'agit. Il m'a répondu que c'est une facture de résiliation, aussi il m'a envoyé la facture dans le volume consommé entre le 05/02/15 et le 18/02/2015 et 487m³ (2026.28€)

Merci de vouloir me répondre

Par **janus2fr**, le **28/09/2016** à **07:42**

Bonjour,

La facture correspond-elle aux relevés de compteur que vous avez dû faire à votre départ ?